

COMPTOIRS D'IMPÔTS GRATUITS

La période des impôts est à nos portes, et les organismes communautaires tiendront de nouveau des comptoirs d'impôt gratuits en 2023.

Il est important de remplir une déclaration de revenus chaque année pour être admissibles à de nombreux programmes et services fédéraux, provinciaux et municipaux.

Des organismes communautaires offrent des comptoirs d'impôt gratuits. Les bénévoles remplissent des déclarations de revenus et de prestations pour les personnes ayant un revenu modeste et une situation fiscale simple afin de s'assurer qu'elles reçoivent ou continuent de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit.

Les bénévoles pourraient être en mesure de remplir et de produire votre déclaration de revenus gratuitement si vous répondez aux critères d'admissibilité, ce qui comprend l'impôt pour l'année en cours et les années précédentes.

Pour être admissibles, les particuliers doivent avoir un revenu modeste et une situation fiscale simple.

En général, un **revenu modeste** signifie que le revenu familial total d'une personne seule est inférieur à 35 000 \$ ou d'une famille de quatre personnes est inférieure à 50 000 \$.

En général, une **situation fiscale simple** si une personne n'a pas de revenu ou si son revenu provient des sources suivantes :

- Emploi
- Pension
- Prestations comme le Régime de pensions du Canada, la Sécurité de la vieillesse, l'assurance-invalidité, l'assurance-emploi et l'aide sociale
- Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)
- bourses d'études, de recherche ou d'intérêt (moins de 1 000 \$)

Trouvez un comptoir fiscal dans votre région qui répond à vos besoins. Il vous suffit d'aller à www.canada.ca et de taper « comptoirs d'impôt gratuits » dans la case de recherche.

MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS



Alors que nous soulignons le Mois de l'histoire des Noirs en février, j'aimerais rendre hommage à l'incroyable Al Sparks, qui est décédé en 2008.

Un Winnipegois du « North End » qui est devenu champion canadien de boxe poids lourd léger et candidat de renommée mondiale, Al était également un employé du CN et de VIA Rail. Pour les Canadiens noirs de sa génération, les possibilités d'emploi étaient limitées en raison de la discrimination. L'emploi dans les chemins de fer était l'un des rares emplois disponibles.

J'ai appris à connaître Al à l'ancien club de boxe Pan Am, où il s'entraînait parfois et enfilait ses gants de boxe. Trois jeunes boxeurs ou plus faisait la queue pour le confronter dans le ring et apprendre quelques trucs. Souvent, il se ménageait une vingtaine de rondes en une soirée.

Je me considère chanceux d'avoir pu m'entraîner avec lui à plusieurs de ces occasions. Il prenait toujours soin de ne jamais vous blesser. Après les séances d'entraînement, il ra-

contait ses voyages aux États-Unis et dans le monde pour réaliser son rêve.

Al était un athlète et boxeur extraordinaire, mais surtout, il était un modèle exemplaire, un gentleman et une source d'inspiration pour les jeunes.

INFO

BUREAU D'OTTAWA

Édifice de la Confédération
Pièce 434
Ottawa ON K1A 0A6
Tél. 613-995-0579
Télé. 613-996-7571

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

213, ch St. Mary's, pièce 4
Winnipeg, MB R2H 1J2
Tél. 204-983-3183
Télé. 204-983-4274

 dan.vandal@parl.gc.ca

 danvandal.ca



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

DANIEL VANDAL

Député

Saint-Boniface—Saint-Vital



 /danvandalforstboniface

 @stbstvdan

 stbstvdan

Mars 2023